

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 3 juin 2022

Le département des Landes est placé en vigilance météorologique orange orages

Le département des Landes est placé en vigilance météorologique orange pour le phénomène orages à compter de ce jour 17 h.

Cet épisode orageux nécessite une vigilance particulière. Il sera accompagné de précipitations pouvant atteindre ou dépasser 40 mm mais également de rafales de 100 à 120 km/h, ainsi que des chutes de grêles.

Conséquences possibles :

- * Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants ;
- * Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires ;
- * Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement ;
- * Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de comportement à adopter :

- * Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau ;
- * Je m'abrite dans un bâtiment en dur ;
- * Je me tiens informé et j'évite de me déplacer ;
- * Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés ;
- * J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site Météo France à l'adresse suivante : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/landes>